

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 2 septembre 2014 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente. Monsieur Marc Drouin, officier désigné, est absent.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2014-09-227

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Période de questions
- 5- Correspondance
- 6- Heures d'ouverture du bureau municipal : modification
- 7- Transmission de l'ordre du jour aux membres du Conseil municipal
- 8- Voirie :
 - 8.1 Entretien d'hiver des chemins et des rues 2014-2017 : contrat
 - 8.2 Nettoyage de ponceaux dans le rang de la Rivière Est
 - 8.3 Marquage de chaussée 2014 : acceptation des travaux et paiement
- 9- Réservoir d'eau potable : contrat d'entretien pour la génératrice
- 10- Branche 57 de la Rivière du Sud-Ouest : non-respect de la bande riveraine sur le lot 4 390 253
- 11- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : nomination d'un nouvel administrateur
- 12- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : plaintes suite au rodéo
- 13- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : modification au calendrier d'activités 2014
- 14- Salon Arts et Artisanat de l'AFÉAS de Sainte-Brigide : demande de commandite
- 15- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités
- 16- Varia
- 17- Période de questions
- 18- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants à la rubrique « Varia » :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

- 16.1 Comité de sélection pour le poste de secrétaire-réceptionniste : ajout de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 16.2 9e Rang : panneaux « Attention à nos enfants »

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

2014-09-228

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2014, avec les modifications suivantes :

Résolution numéro 2014-08-221 :

remplacer « *de voir à ce que toute installation électrique soit **conforme et approuvée par le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville avant sa mise en place;*** »

par « *de voir à ce que toute installation électrique soit **approuvée par un maître électricien et déposée au Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville avant sa mise en place;*** »

Résolution numéro 2014-08-223 :

retrancher « *ainsi que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière,* »

Résolution numéro 2014-08-224 :

remplacer « *IL EST PROPOSÉ PAR **Monsieur le conseiller Gaétan Coutu*** »

par « *IL EST PROPOSÉ PAR **Madame la conseillère Carole Laroche*** »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières

4.1 Comptes à payer

2014-09-229

Une liste des comptes à payer au 2 septembre 2014 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 24 399,84 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

4.2 Période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité.

5- Correspondance

2014-09-230

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 2 septembre 2014. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- Heures d'ouverture du bureau municipal : modification

2014-09-231

Considérant qu'en raison du départ de la secrétaire municipale, le bureau municipal manque de personnel pour assurer les heures d'ouverture habituelles;

Considérant la résolution numéro 2014-08-207 par laquelle le Conseil municipal avait décidé que, pour la période du 12 au 29 août 2014 inclusivement, le bureau municipal fermerait à 16h00, et ce, du lundi au vendredi;

Considérant que le poste de secrétaire-réceptionniste n'a pas encore été comblé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU que le bureau municipal continue de fermer à 16h00 du lundi au vendredi, et ce, jusqu'à deux semaines après l'entrée en fonction de la nouvelle secrétaire-réceptionniste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

7- Transmission de l'ordre du jour aux membres du Conseil municipal

Considérant la résolution numéro 2014-07-199 par laquelle le Conseil municipal avait décidé que la directrice générale et secrétaire-trésorière transmettrait aux membres du Conseil municipal le projet d'ordre du jour de chaque séance ordinaire le lundi avant la tenue du caucus;

2014-09-232

Considérant que les membres du Conseil municipal ont réévalué cette façon de procéder;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de rescinder la résolution numéro 2014-07-199.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Voirie

8.1 Entretien d'hiver des chemins et des rues 2014-2017 : contrat

2014-09-233

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour l'entretien d'hiver des chemins et des rues pour les saisons d'hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, à savoir :

	B. FRÉGEAU & FILS INC.	GEORGES LAREAU & FILS INC.	GRUPE ALLAIRE ET GINCE INFRASTRUCTURES INC.
Saison 2014-2015	153 074,27 \$	163 666,44 \$	170 025,82 \$
Saison 2015-2016	158 743,68 \$	163 666,44 \$	170 025,82 \$
Saison 2016-2017	164 413,10 \$	163 666,44 \$	170 025,82 \$
TOTAL (3 saisons) :	476 231,05 \$	490 999,32 \$	510 077,46 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat d'entretien d'hiver des chemins et des rues 2014-2017, option A, au plus bas soumissionnaire conforme, soit B. Frégeau & Fils inc., selon les termes du devis, le tout pour un montant total de 450 154,72 \$ pour les trois saisons et incluant toutes les taxes applicables;
- de reporter la décision concernant l'octroi des options B et C du contrat jusqu'à ce que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire ait procédé à son appel d'offres pour l'entretien d'hiver des chemins et des rues 2014-2017 et ait reçu des soumissions pour la montée de Versailles Est;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

8.2 Nettoyage de ponceaux dans le rang de la Rivière Est

2014-09-234

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour le nettoyage de deux ponceaux dans le rang de la Rivière Est à Groupe Deslandes Fortin, le tout pour un montant de 400 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Marquage de chaussée 2014: acceptation des travaux et paiement

2014-09-235

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de marquage de chaussée 2014 à Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) (réf. résolution No 2014-04-84);

Considérant que ces travaux ont été effectués conformément aux exigences du devis;

Considérant que l'officier désigné recommande au Conseil municipal l'acceptation des travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- de procéder à l'acceptation des travaux de marquage de chaussée 2014 réalisés par Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) sur les routes municipales;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 12 018,63 \$ (taxes incluses) à Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) pour le paiement du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

9- Réservoir d'eau potable: contrat d'entretien pour la génératrice

2014-09-236

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de renouveler le contrat d'entretien pour la génératrice du réservoir d'eau potable avec la compagnie Cummins Est du Canada, pour une durée de trois ans et selon les termes de la proposition datée du

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

7 août 2014, le tout pour un montant de 1 215 \$ (soit 405 \$ par année) plus toutes les taxes applicables;

- d'autoriser Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Branche 57 de la Rivière du Sud-Ouest: non-respect de la bande riveraine sur le lot 4 390 253

2014-09-237

Considérant le rapport final de garantie des travaux effectués dans la Branche 57 de la Rivière du Sud-Ouest, préparé pour la MRC du Haut-Richelieu par BMI experts-conseils inc. en date du 30 juillet 2014, lequel mentionne que les travaux sont restés conformes, sauf sur la rive droite de la section située entre les chaînages 4+110 et 4+180 où la bande riveraine n'est pas respectée et où il y a probablement eu de l'épandage de « Roundup »;

Considérant que BMI experts-conseils inc. recommande que le propriétaire de ce terrain corrige lui-même la situation, et ce, à ses frais puisque l'entrepreneur ayant effectué les travaux ne peut être tenu responsable de cet affaissement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- d'aviser le propriétaire du lot 4 390 253 qu'il doit corriger l'affaissement de la bande riveraine dans les meilleurs délais et ne plus y épandre de « Roundup »;
- que le propriétaire informe la Municipalité lorsque les travaux seront complétés afin qu'une inspection de ceux-ci soit effectuée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville: nomination d'un nouvel administrateur

2014-09-238

Considérant que Monsieur Stephens Daneau a été nommé administrateur aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. en janvier 2014 (réf. résolution No 2014-01-15);

Considérant que, pour des raisons personnelles, Monsieur Daneau a démissionné de son poste d'administrateur en juillet 2014;

Considérant que Monsieur Guy Charbonneau a manifesté son intérêt pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de nommer Monsieur Guy Charbonneau à titre d'administrateur aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc., et ce, en remplacement de Monsieur Stephens Daneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

12- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville : plaintes suite au rodéo

2014-09-239

12.1 Plainte des propriétaires du 499, 9^e Rang

Considérant la plainte reçue des propriétaires du 499, 9^e Rang suite au rodéo organisé par le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. du 22 au 24 août 2014 à l'effet qu'une roulotte se serait stationnée aux limites de leur terrain et de l'école et que les occupants de la roulotte auraient déployé l'auvent de la roulotte sur leur terrain ainsi que des installations pour manger;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'informer les propriétaires du 499, 9^e Rang que la personne concernée par la plainte sera avisée en conséquence afin d'apporter les corrections nécessaires pour les prochaines activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-09-240

12.2 Plainte concernant le stationnement

Considérant les plaintes reçues concernant le stationnement durant le rodéo organisé par le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. du 22 au 24 août 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroché

ET RÉSOLU de demander à Monsieur Jean Giguère, président du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., d'aviser les participants et les visiteurs à ses activités équestres qu'ils doivent respecter les propriétés privées, qu'il y a des terrains où ils ne peuvent pas stationner et qu'ils doivent s'informer avant de réserver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-09-241

12.3 Plainte concernant le bruit et la circulation dans le 9^e Rang

Considérant les plaintes relatives au bruit causé par le rodéo organisé par le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. du 22 au 24 août 2014;

Considérant les plaintes relatives aux problèmes de circulation dans le 9^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

- de demander une copie du rapport de la Sûreté du Québec suite à l'intervention dans la nuit du 23 au 24 août 2014 sur le terrain où se tenaient les activités du rodéo organisé par le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. afin de connaître les détails de l'intervention relative au bruit (musique, etc.) qui aurait dépassé l'heure autorisée;
- que le Conseil municipal ne peut sanctionner les problèmes de circulation dans le 9^e Rang puisqu'il n'y a pas d'obligation en ce sens prévue dans l'entente ou dans une résolution adoptée par le Conseil municipal et que la Municipalité ne peut empêcher les gens ayant des remorques et des roulettes d'entrer sur le site par ce rang, considérant qu'il est physiquement impossible de le faire par le 8^e Rang.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville :
modification au calendrier d'activités 2014**

2014-09-242

Considérant que Monsieur Jean Giguère, président du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., a demandé verbalement aux membres du Conseil municipal, lors d'une rencontre tenue le 27 août 2014, de modifier le calendrier d'activités 2014 du Festival afin de reporter aux 10, 11 et 12 octobre prochain l'activité de gymkhana qui devait avoir lieu les 18, 19 et 20 juillet 2014 et qui a dû être annulée en raison de la pluie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- d'autoriser le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. à reprendre les compétitions de gymkhana du mois de juillet les 10, 11 et 12 octobre 2014;
- qu'une demande écrite soit déposée à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville afin de supporter la demande verbale de Monsieur Giguère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14- Salon Arts et Artisanat de l'AFÉAS de Sainte-Brigide : demande de
commandite**

2014-09-243

Considérant la lettre datée du 30 août 2014 de Madame Paulette Lassonde, responsable des commanditaires pour le Salon Arts et Artisanat de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité une aide financière pour ce Salon qui aura lieu les 25 et 26 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 50 \$ à l'AFÉAS de Sainte-Brigide, à titre d'aide financière pour le Salon Arts et Artisanat qui aura lieu les 25 et 26 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

15- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités

Monsieur Marc Drouin, officier désigné, étant absent, Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait lecture du rapport de Monsieur Drouin concernant ses activités pour le mois d'août 2014.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

16- Varia

16.1 Comité de sélection pour le poste de secrétaire-réceptionniste : ajout de la directrice générale et secrétaire-trésorière

2014-09-244

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fasse partie du comité de sélection en vue de choisir la personne qui sera embauchée pour occuper le poste de secrétaire-réceptionniste au bureau municipal (réf. résolutions Nos 2014-08-223 et 2014 09-228).

Dissidente : Madame la conseillère Carole Laroche.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

16.2 9^e Rang : panneaux « Attention à nos enfants »

2014-09-245

Considérant qu'il n'y a plus de transport scolaire pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire résidant sur les rues des Bouleaux et des Pins et que des parents ont manifesté leur inquiétude relativement à la vitesse dans le 9^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat et l'installation de panneaux « Attention à nos enfants » dans le 9e Rang, et ce, aux deux extrémités de la zone de 50 km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

16.3 Fournisseur pour les fournitures de bureau

2014-09-246

Considérant que des propositions de prix pour les fournitures de bureau ont été demandées à Papeterie Atlas, le fournisseur actuel, et à Papeterie Coupal (2010) inc. (réf. résolution No 2014-07-200);

Considérant que Papeterie Atlas offre des prix similaires ou plus bas pour les articles les plus utilisés au bureau municipal et fournit un service de livraison cinq jours par semaine;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de continuer à acheter les fournitures de bureau de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville chez Papeterie Atlas.

Dissidente : Madame la conseillère Carole Laroche.

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau suggère que ce dossier soit rediscuté lors de la préparation du budget 2015.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

16.4 Vitesse dans le 9e Rang

2014-09-247

Considérant qu'il n'y a plus de transport scolaire pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire résidant sur les rues des Bouleaux et des Pins et que des parents ont manifesté leur inquiétude relativement à la vitesse dans le 9^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de demander à la Sûreté du Québec d'effectuer des opérations de radar dans le 9e Rang, et ce, afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

18- Levée de la séance

2014-09-248

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire